

# LE MARIAGE DES ENFANTS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE



Le mariage des enfants constitue une violation des droits des filles à la santé, à l'éducation et à l'emploi. Cette pratique expose les filles à la violence et les enferme, elles ainsi que leurs familles et leurs nations, dans un cercle vicieux de pauvreté transmise de génération en génération. Ainsi, le mariage des enfants coûte également des milliards de dollars aux pays et les empêche de réaliser un développement durable.<sup>1</sup> L'Afrique de l'Ouest et du Centre comprend trois pays ayant les taux de prévalence de mariage d'enfants les plus élevés au monde: le Niger, la République centrafricaine et le Tchad.

Cette région a le taux le plus élevé de mariage d'enfants et la croissance démographique la plus rapide au monde. En l'absence de mesures immédiates, le nombre de filles-épouses continuera d'augmenter, entraînant des conséquences dévastatrices pour la sous-région.<sup>2,3</sup> Sans une action concertée et accélérée pour mettre fin au mariage des enfants, les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ne seront pas en mesure de réaliser le dividende démographique et ne pourront pas atteindre huit des objectifs de développement durable.<sup>4</sup>

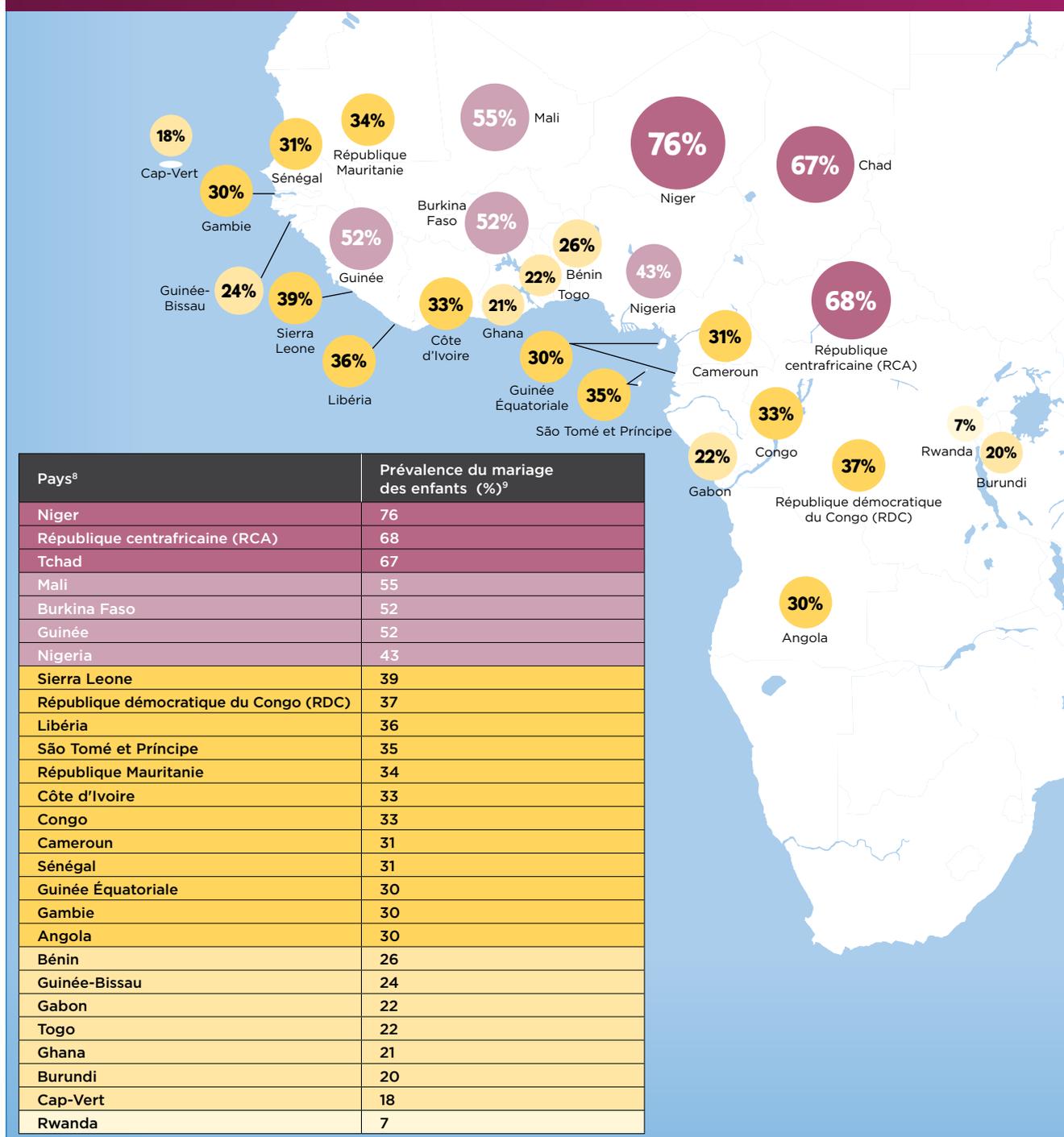
**LE MARIAGE DES ENFANTS : UN PROBLÈME URGENT À TRAVERS L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**

Le mariage des enfants est néfaste pour un grand nombre de filles dans la région, et beaucoup sont âgées de moins de 15 ans.

- En Afrique de l'Ouest et du Centre, quatre femmes sur dix âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Parmi celles-ci, un tiers l'ont été avant l'âge de 15 ans.

- Bien que le mariage des enfants existe dans tous les pays africains, ce problème est particulièrement urgent en Afrique de l'Ouest et du Centre, où se situent six des dix pays qui enregistrent les taux de mariage d'enfants les plus élevés au monde.
- Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre font face à ce problème, qu'ils aient une très forte prévalence de mariage des enfants, tel que le Niger (76 %), ou des taux plus bas, tel que le Cap-Vert (18 %). Les taux peuvent également varier au sein des pays.

**PRÉVALENCE DU MARIAGE DES ENFANTS DANS LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PAYS DE LA CEDEAO ET DE LA CEEAC)**





## LE MARIAGE DES ENFANTS : UNE PRATIQUE COMPLEXE CAUSÉE PAR DE MULTIPLES FACTEURS

Le mariage des enfants peut prendre différentes formes et être attribuable à diverses raisons selon les pays. Cependant, il existe des similitudes à travers la sous-région :

- **Le mariage des enfants prend racine dans l'inégalité des genres.** En Afrique de l'Ouest et du Centre, comme dans le reste du monde, les femmes et les filles sont bien moins valorisées que les hommes et les garçons et elles n'ont souvent pas leur mot à dire dans les décisions qui les concernent ou ont un impact sur leur communauté. Par conséquent, il leur manque également la confiance et les connaissances pour accéder aux quelques services de base disponibles au niveau local et national.
- **Le mariage des enfants est lié à l'honneur de la famille.** La pratique est souvent perçue comme un moyen de contrôler la sexualité des filles le plus tôt possible, pour préserver leur virginité et l'honneur familial. Le mariage est considéré comme cadre légitime pour les relations sexuelles et les naissances, et est perçu comme moyen d'éviter une humiliation liée aux grossesses en dehors du mariage.<sup>11</sup>
- **Le mariage des enfants est influencé par l'environnement socio-économique.** Dans les zones rurales de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les filles qui sont peu ou pas instruites sont plus susceptibles d'être mariées avant l'âge de 18 ans.<sup>12</sup> La pauvreté aggrave cette pratique. Les familles plus pauvres conçoivent souvent le mariage des enfants comme un moyen d'assurer l'avenir de leur fille.<sup>13</sup> De par la faiblesse du marché formel du travail, un accès difficile à l'école ou une éducation de faible qualité, les familles ont souvent encore moins d'alternatives disponibles pour les filles. Lorsque les opportunités qui s'offrent aux filles sont limitées, les filles elles-mêmes peuvent aussi demander à se marier, en espérant obtenir plus de respect à travers le statut de femme mariée.<sup>14</sup>
- **Le mariage des enfants est associé à la religion et aux traditions.** En Afrique de l'Ouest et du Centre, la plupart des mariages sont religieux et traditionnels et ne sont pas enregistrés à l'état civil.<sup>15</sup> Ce point est important à garder à l'esprit lors de l'élaboration des solutions juridiques pour mettre fin au mariage des enfants. Le mariage des enfants n'est pas associé à une religion en particulier, mais les textes religieux laissent souvent le champ libre à l'interprétation et, dans certaines régions, certains les utilisent pour cautionner le mariage des enfants.<sup>16</sup> Dans d'autres cas, les communautés identifient la tradition comme un facteur jouant un rôle plus important dans la pratique du mariage des enfants.<sup>17</sup> Dans certains cas, le mariage des enfants a été traditionnellement utilisé pour régler des différends.<sup>18</sup>



- **Le mariage des enfants est lié aux normes sociales.** Les réseaux sociaux étendus jouent un rôle prépondérant dans les décisions qui affectent les individus. En effet, le processus décisionnel consistant à donner les filles en mariage implique d'habitude plusieurs membres de la communauté.<sup>19</sup> Il est impératif d'identifier et de travailler avec ces acteurs afin de réaliser un changement d'attitudes et de comportements.
- **Le mariage des enfants est aggravé par les crises humanitaires.** Les conflits, les catastrophes environnementales et les déplacements forcés exacerbent les causes du mariage des enfants dans la région du Sahel. Dans ces contextes, les familles décident parfois de donner leurs filles en mariage pour faire face à des situations extrêmes et tenter de les protéger d'un contexte de violence accrue.<sup>20</sup> Au Cameroun, au Nigeria et au Tchad, le mariage des enfants est une forme de violence fréquemment signalée par les jeunes filles réfugiées.<sup>21</sup> Les filles qui ont été prises en otage par des groupes armés endurent également diverses formes de violence, y compris le mariage des enfants.<sup>22</sup>

## LE MARIAGE DES ENFANTS : UN OBSTACLE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

L'Afrique de l'Ouest et du Centre enregistre la deuxième croissance économique la plus forte du continent. Par conséquent, elle a le potentiel d'être leader de la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique.<sup>23</sup> Cependant, un certain nombre de défis, parmi lesquels figure le mariage des enfants, pèsent sur les avancées.

- **Le mariage des enfants est souvent un obstacle à l'éducation des filles.** Bien que le mariage des enfants ne soit pas toujours la cause de l'arrêt de la scolarité,<sup>24</sup> les filles quittent souvent l'école juste avant ou peu après le mariage lorsque les exigences conjugales et domestiques augmentent.<sup>25</sup>
- **Le mariage des enfants a des conséquences dramatiques pour la santé des jeunes mères.** Le mariage des enfants et les grossesses précoces sont étroitement liés ; chez les mères adolescentes dans les pays en développement, neuf naissances sur dix se produisent dans le cadre d'un mariage ou d'une union.<sup>26</sup> Ce sont des facteurs de taux élevés de mortalité maternelle et infantile dans la région. L'Afrique de l'Ouest et du Centre compte des taux de natalité chez les adolescentes parmi les plus élevés au monde<sup>27</sup>; 28 % des jeunes femmes de la région ont donné naissance avant l'âge de 18 ans et 6 % avant l'âge de 15 ans.<sup>28</sup> En outre, les jeunes mères sont confrontées à tout un ensemble de risques, telle que la fistule obstétricale. Les complications liées aux grossesses et aux accouchements précoces sont la cause principale de décès chez les adolescentes.<sup>29 30</sup> Les filles-épouses sont moins susceptibles d'utiliser des contraceptifs ; ce qui peut entraîner à la fois un espacement plus court des naissances et une interruption de la procréation à un âge plus avancé.<sup>31</sup> Assurer l'accès à l'éducation et à des services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes contribuera à réduire les risques liés aux grossesses précoces.<sup>32</sup>
- **Les risques sont également élevés pour les nouveau-nés mis au monde par des filles-épouses.** Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les bébés nés de mères âgées de moins de 20 ans ont 50 % plus de risques d'être mort-nés ou de mourir au cours de leurs premières semaines de vie, que les bébés nés de mères plus âgées.<sup>33</sup>
- **Le mariage des enfants expose les filles à un plus grand risque de contracter le VIH et des maladies sexuellement transmissibles.** Les filles-épouses utilisent généralement moins de contraceptifs que celles qui ne sont pas mariées et ont moins de pouvoir de négociation leur permettant de convaincre leur partenaire de se protéger lors de rapports sexuels, surtout lorsqu'elles sont mariées à des hommes plus âgés qu'elles.<sup>34</sup> En Afrique de l'Ouest et du Centre, seules 4% des filles-épouses



utilisent des méthodes de contraception moderne. C'est le taux le plus bas au monde.<sup>35</sup>

- **Le mariage des enfants expose les filles à diverses formes de violence.** Les filles-épouses sont plus susceptibles de subir des violences conjugales, y compris des actes de violence sexuelle, physique, psychologique et émotionnelle.<sup>36</sup> Au Cameroun, en République démocratique du Congo, au Ghana, au Libéria, à São Tomé-et-Príncipe, en Sierra Leone et au Tchad, la plupart des filles âgées de 15 à 19 ans, qui ont souffert de violence sexuelle ont déclaré que l'auteur était leur partenaire.<sup>37</sup>
- **Le mariage des enfants enferme les filles et leurs familles dans un cercle vicieux de pauvreté transmise de génération en génération** en coupant court à leur éducation, les exposant à des grossesses précoces, non planifiées et à répétitions, et en limitant leurs possibilités d'emploi.
- **Le mariage des enfants coûte des milliards aux économies des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.** L'interruption de l'éducation des filles réduit de 9 % les revenus qu'elles peuvent espérer recevoir plus tard dans leur vie. Etant donné cette perte de revenus, le mariage des enfants coûte au Nigeria 7,6 milliards de dollars. Une étude récente sur les

implications économiques du mariage des enfants a démontré que le coût du mariage des enfants pour l'économie mondiale se chiffrait en milliers de milliards de dollars.<sup>38</sup>

- **Le mariage des enfants entrave la réalisation du dividende démographique.** Comme les filles-épouses sont susceptibles d'avoir plus d'enfants, la réalisation du dividende démographique constitue un grand défi pour les pays ayant un taux élevé de mariages d'enfants.<sup>39</sup> Mettre fin au mariage des enfants et aux grossesses précoces contribuerait à réduire considérablement la croissance démographique.<sup>40</sup> Mettre fin au mariage d'enfants dans la région peut non seulement changer la vie de millions de filles, mais aussi fournir une occasion unique d'exploiter le dividende démographique de l'Afrique.<sup>41</sup>

### LA VOLONTÉ DE METTRE FIN AU MARIAGE DES ENFANTS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE EST DE PLUS EN PLUS MANIFESTE

*Les gouvernements et les institutions régionales ont pris des mesures importantes pour aborder le mariage des enfants. Cependant, des changements concrets ne seront visibles dans la région qu'une fois les engagements intégralement mis en œuvre.*

- **Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, la loi ne procure pas encore de protection absolue pour les filles lorsqu'il est question de mariage.** Presque tous les pays de la région ont ratifié les principales conventions régionales et internationales relatives aux droits humains, qui stipulent que le mariage ne doit pas être autorisé pour les garçons et les filles de moins de 18 ans.<sup>42</sup> Cependant, les législations nationales continuent d'autoriser le mariage d'enfants, soit parce que l'âge minimum du mariage est fixé à un âge plus jeune que 18 ans, soit parce qu'il existe des exceptions au respect de l'âge minimum de 18 ans (telle que l'autorisation parentale). Les lois peuvent également être contradictoires, comme au Niger où le droit coutumier, la charia et le code civil prévoient des dispositions différentes relatives au mariage ; ou au Nigeria où les cadres législatifs varient d'un Etat à l'autre.<sup>43</sup> Une étude des lois de cinq pays de la région a montré que seul le Ghana possède une législation sans équivoque qui fixe l'âge du mariage à 18 ans pour les filles comme pour les garçons, sans aucune exception.<sup>44</sup>
- **Les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et du Centre prennent de plus en plus d'engagements par l'intermédiaire d'institutions régionales et internationales.** Dans le cadre de l'Union africaine, les Etats membres se sont engagés à mettre fin au mariage des enfants sur le continent. La vision de l'Union Africaine pour le développement sur les cinquante années à venir (Agenda 2063) met l'accent sur la nécessité de mettre fin au mariage des enfants et à d'autres pratiques néfastes qui touchent les femmes et les filles.<sup>45</sup> La Position



africaine commune encourage les États à élaborer des plans d'action détaillés pour mettre fin au mariage des enfants et à rédiger et mettre en vigueur des lois fixant l'âge minimum du mariage à 18 ans.<sup>46</sup> Dans quatorze pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, les gouvernements ont également lancé la Campagne de l'Union africaine pour Mettre Fin Au Mariage des Enfants pour favoriser la prise de conscience de ce problème à grande échelle.<sup>47</sup> Au niveau sous régional, le nouveau cadre stratégique sur les systèmes de protection des enfants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) identifie le mariage des enfants comme priorité pour l'action des États membres pour les cinq années à venir. Ce cadre comporte des stratégies visant à mettre fin au mariage des enfants et un indicateur pour mesurer les progrès réalisés à ce niveau, en conformité avec celui utilisé pour les objectifs de développement durable (ODD).<sup>48</sup> Les pays ont également pris des engagements au niveau international, en particulier pour la réalisation des ODD, dont la cible 5.3 est de mettre fin au mariage des enfants et à la mutilation génitale féminine/excision (MGF/E).

- **Les initiatives nationales ciblées en sont au début de leur mise en œuvre.** Plusieurs pays ont développé des stratégies ou plans d'action nationaux dont l'objectif est d'apporter une réponse holistique et coordonnée au mariage des enfants. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Nigeria, le Sénégal, le Tchad et le Togo sont tous à des stades différents de ce processus, mais peu de pays ont déjà commencé à les mettre en œuvre.

- **Les gouvernements collaborent de plus en plus avec d'autres acteurs clés.** Avec l'appui de bailleurs de fonds et du Programme mondial de l'UNICEF et du FNUAP sur le mariage des enfants, les gouvernements, les organisations internationales, les agences des Nations Unies au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Niger et au Nigéria ont organisé des plateformes multi-acteurs pour aborder le mariage des enfants à travers des initiatives coordonnées de plaidoyer.

*La société civile a pris des mesures importantes pour répondre de façon mieux coordonnée et plus complète au mariage d'enfants dans la sous-région.*

- **Les organisations de la société civile unissent leurs forces.** Un nombre croissant de coalitions de la société civile visant à mettre fin au mariage des enfants ont vu le jour, et pourraient devenir des partenaires stratégiques pour les gouvernements. Il existe au moins huit coalitions nationales de la société civile : au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, au Sénégal et au Togo. Les organisations de la société civile participent aussi aux plateformes multi-acteurs pour assurer une collaboration plus importante visant à mettre fin au mariage des enfants dans leur pays.
- **Des programmes innovants sont mis en œuvre.** Nombre d'organisations locales, nationales et régionales utilisent des approches intéressantes pour aborder cette pratique, bien qu'elles ne le fassent généralement pas de manière coordonnée. Ces approches comptent par exemple l'utilisation de la recherche-action pour soutenir des interventions spécifiques à un contexte donné; la mise en œuvre de programmes holistiques menés par les communautés qui permettent d'animer des conversations sur les valeurs et les pratiques sans porter de jugements ; l'autonomisation des filles mariées, y compris en situation de crise humanitaire, par l'accès à des soins de santé, à des conseils juridiques, à un suivi psychologique, à des activités génératrices de revenus et à un renforcement de compétences nécessaires à la vie courante; ou encore, le travail réalisé avec une variété d'acteurs pour exiger du gouvernement un système d'éducation plus efficace.
- **Les filles et les jeunes sont reconnus comme acteurs clés de ce mouvement.** La voix des jeunes activistes s'est élevée partout sur le continent pour informer et soutenir leurs pairs qui le risquent d'être mariés ou qui sont déjà mariés, et pour rappeler à leur gouvernement leur responsabilité quant à leur engagements internationaux et régionaux à mettre fin à cette pratique.

*La communauté de développement internationale soutient les efforts nationaux pour renforcer et accroître la portée des programmes pour mettre fin au mariage des enfants dans la sous-région.*

- **Les agences des Nations Unies et les partenaires de développement ont augmenté leur investissement pour aborder la question du mariage des enfants.** Le Programme mondial du FNUAP et de l'UNICEF pour accélérer l'action contre le mariage des enfants est une initiative multi-pays à grande échelle, soutenu par les gouvernements du Canada, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, et par l'Union européenne. En réponse à l'objectif 5.3.1 des ODD, le programme fournit un cadre pour promouvoir les droits des filles, retarder l'âge du mariage, aborder les conditions qui perpétuent le mariage des enfants, et soutenir les filles déjà au sein d'une union. Ceci fait partie des efforts mondiaux pour mettre fin au mariage des enfants en partenariat avec les gouvernements, la société civile et la jeunesse. Sur les douze pays ciblés par le programme, cinq se trouvent en Afrique de l'Ouest et du Centre : le Burkina Faso, le Ghana, le Niger, le Nigéria et la Sierra Leone.<sup>49</sup>
- **Pourtant, davantage de soutien est nécessaire de la part des bailleurs de fonds.** Même si certains gouvernements donateurs et fondations privées se sont faits les champions de ce mouvement, davantage de financement provenant de sources diversifiées est nécessaire pour soutenir les efforts des organisations locales qui travaillent directement avec les personnes affectées et pour renforcer la prévention de la pratique et le soutien aux filles mariées dans la région. Des investissements ciblant l'éducation et les programmes de santé pour les filles, ainsi que des initiatives visant à changer les normes sociales sur le long terme sont particulièrement nécessaires.





**Recommandations : les gouvernements doivent jouer un rôle de leader pour pouvoir mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre**

- **Les gouvernements doivent apporter une réponse complète et à grande échelle au mariage des enfants.** Cela implique d'articuler quatre stratégies : autonomiser les filles, mobiliser les familles et les communautés pour qu'elles changent leurs attitudes et comportements liés au mariage des enfants, fournir des services adéquats et de qualité aux filles exposées aux mariages d'enfants et aux filles déjà mariées, et établir et mettre en œuvre des stratégies nationales et des plans d'action assortis d'un budget établi, ou d'intégrer le mariage des enfants dans des stratégies et des plans conçus pour les femmes, les filles ou les enfants dans des secteurs connexes, afin que les moyens soient à la hauteur du problème.
- **Une réponse efficace au mariage des enfants requiert des partenariats solides** entre les différents acteurs (par ex : la société civile, les jeunes, les leaders religieux et traditionnels, etc.), secteurs (par ex : l'éducation, la santé, la justice, etc.) et à différents niveaux (national, district, etc.) Les gouvernements sont bien placés pour coordonner les actions visant à mettre fin au mariage des enfants grâce à des mécanismes de coordination inclusifs et fonctionnels. Ceux-ci sont essentiels pour assurer que les différentes parties prenantes soient en accord, pour maximiser l'impact des initiatives conjointes et créer une cohérence et une bonne coordination entre les programmes sectoriels et les politiques à tous les niveaux.
- **Les actions visant à mettre fin au mariage des enfants doivent être fondées sur des données avérées.** Les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre doivent investir dans des solutions qui se sont avérées efficaces. Si des actions pour documenter et évaluer les solutions pour mettre fin au mariage des enfants existent au niveau régional et sous régional, il est important de mener des recherches plus poussées pour mieux comprendre comment adapter et amplifier les solutions.

- **Davantage d'investissement de la part des gouvernements des pays à forte prévalence est nécessaire** afin d'améliorer les systèmes et les services de base tels que l'éducation, la santé, la protection sociale et la justice.
- **Davantage d'investissement de la part des partenaires de développement et des bailleurs de fonds est nécessaire** afin d'appuyer et de renforcer les efforts déjà entrepris pour prévenir le mariage des enfants et pour soutenir les filles déjà mariées, surtout au niveau des communautés. Il est essentiel d'assurer un soutien durable aux organisations locales qui travaillent directement avec les personnes affectées sur le terrain afin qu'elles puissent bénéficier d'un soutien durable.
- **Les efforts visant à mettre fin au mariage des enfants doivent être conformes aux engagements pris au niveau continental et mondial.** Il s'agit là des engagements pris à travers les chartes de l'Union africaine, les protocoles et les initiatives liés au mariage des enfants, ainsi que les normes et cadres mondiaux tels que les objectifs de développement durable. Pour faire le suivi de la mise en œuvre de ces engagements, il est nécessaire d'utiliser les mécanismes de redevabilité existants, d'encourager les avancées et les investissements, et d'accélérer les efforts entrepris.



END NOTES

<sup>1</sup>La Banque mondiale et le Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), *The Economic Impacts of Child Marriage: Global Synthesis Brief (Les impacts économiques du mariage des enfants: synthèse globale)*, 2017.

<sup>2</sup>Si aucun changement ne se produit en Afrique, le nombre de femmes qui ont été mariées pendant l'enfance doublera d'ici 2050. UNICEF, *Ending child marriage: progress and prospects (Mettre fin aux mariages des enfants : progrès et perspectives)*, 2014.

<sup>3</sup>UNICEF, *Generation 2030: Africa (Génération 2030 en Afrique)*, 2014.

<sup>4</sup>Objectif 1 sur la pauvreté, objectif 2 sur la faim, objectif 3 sur la santé et le bien-être, objectif 4 sur l'éducation de qualité, objectif 5 sur l'égalité de genre, objectif 8 sur la croissance économique, objectif 10 sur la réduction des inégalités, et objectif 16 sur la paix, la justice et institutions efficaces. *Filles, Pas Epouses, How ending child marriage is critical to achieving the Sustainable Development Goals (Mettre fin au mariage des enfants : une nécessité pour la réalisation des objectifs de développement durable)*, 2016.

<sup>5</sup>UNICEF, Base de données mondiale, septembre 2017.

<sup>6</sup>Ibid.

<sup>7</sup>UNICEF et Le Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), *Mariage d'enfants, grossesses précoces et formation de la famille en Afrique de l'Ouest et du Centre*, 2015.

<sup>8</sup>Comme cette fiche d'information a été préparée avant la Réunion de haut niveau pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique De L'Ouest et du Centre, en octobre 2017, ce tableau comprend également l'Angola, le Burundi et le Rwanda pour couvrir à la fois les pays membres de la CEDEAO et de la CEEAC.

<sup>9</sup>Pourcentage de femmes de 20 à 24 ans qui ont été mariées ou qui vivaient en couple avant l'âge de 18 ans.

<sup>10</sup>Op.Cit, UNICEF et Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), 2015.

<sup>11</sup>Au Mali, au Niger et au Sénégal, les inquiétudes concernant l'honneur familial ont été beaucoup plus fortes que la pauvreté en tant que moteur du mariage des enfants. Plan International, *Famille, honneur et rêves brisés: le cas des filles-épouses au Mali, Niger et Sénégal*, 2017 ; Op.Cit, UNICEF et Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), 2015; Union Africaine, *Les effets des pratiques traditionnelles et religieuses du mariage des enfants sur le développement socioéconomique de l'Afrique*, 2015

<sup>12</sup>Op.Cit. Le Centre international de recherche sur les femmes (CIRF) et UNICEF, 2015.

<sup>13</sup>Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), *How to End Child Marriage: Action Strategies for Prevention and Protection (Comment mettre fin au mariage des enfants: Stratégies d'action pour la prévention et la protection)*, 2007.

<sup>14</sup>Conversations avec les membres de *Filles, Pas Epouses* au Cameroun, 2017.

<sup>15</sup>Conversations avec les membres de *Filles, Pas Epouses* dans 5 pays ; Citation ouverte. Plan international, 2017.

<sup>16</sup>L'interprétation religieuse a été identifiée comme un facteur important au Cameroun, au Tchad et au Nigéria par ICRW. Op.Cit, ICRW, 2007 ; Op.Cit, UNICEF et ICRW, 2015.

<sup>17</sup>L'affiliation religieuse n'a pas été identifiée comme le déterminant principal du mariage des enfants au Mali, au Niger et au Sénégal. Op.Cit, Plan International, 2015.

<sup>18</sup>Dans les régions de rurales Ghana, au Benin et au Togo par exemple, une pratique traditionnelle contestée appelée « *Trokosi* » consiste à envoyer une jeune fille vierge pour compenser les dommages causés par un crime commis par un membre de la famille. Op.Cit, Union Africaine, 2015.

<sup>19</sup>Au Mali, au Niger et au Sénégal, les pères et les oncles paternels sont les principaux décideurs. Op Cit. Plan International, 2017; Op.Cit, UNICEF et ICRW, 2015.

<sup>20</sup>*Filles, Pas Epouses, Mariage des enfants et crises humanitaires*, 2017.

<sup>21</sup>Conversations avec les membres de *Filles, Pas Epouses* dans ces pays, 2017; UNHCR, *Rapport Annuel Sur Les Incidents De SGBV Parmi Les Réfugiés Au Tchad*.

<sup>22</sup>Human Rights Watch, *Those terrible weeks in their camp: Boko Haram violence against women and girls in northeast Nigeria (Ces semaines terribles dans leur camp : la violence de Boko Haram contre les femmes et les filles dans le nord-est du Nigéria)*, 2014 ; New York.

<sup>23</sup>Au cours des deux dernières années, l'Afrique de l'Ouest et du Centre était classée au deuxième rang pour le taux de croissance économique le plus élevé en Afrique. Groupe de la Banque Africaine de développement, OCDE, PNUD, *Perspectives économiques en Afrique* 2016.

<sup>24</sup>Dans des contextes comme le Niger, où les taux de scolarisation sont parmi les plus bas au monde, l'impact du mariage des enfants sur le décrochage scolaire n'est pas si significatif. Op.Cit. Plan International, 2017.

<sup>25</sup>Center for Universal Education, *Why ending child marriage needs to be an educational goal: the case for improved coordination between ending child marriage and girls' education movements in West Africa (Pourquoi mettre fin au mariage des enfants doit être un objectif éducatif: le cas d'une meilleure coordination entre mettre fin du mariage des enfants et les mouvements d'éducation des filles en Afrique de l'Ouest)*, 2013.

<sup>26</sup>FNUAP, *La mère-enfant face aux défis de la grossesse chez l'adolescente, la situation de la population dans le monde*, 2013.

<sup>27</sup>130 naissances pour 1 000 filles. UNICEF, *La situation des enfants dans le monde*, 2016.

<sup>28</sup>Op.Cit. FNUAP, 2013.

<sup>29</sup>Adolescentes âgées de 15 à 19 ans dans le monde entier. Organisation Mondiale de la Santé, *Global Accelerated Action for the Health of Adolescents (AA-HA!): Guidance to support country implementation (Action mondiale accélérée pour la santé des adolescents (AA-HA!): Guide pour appuyer la mise en œuvre du pays)*, 2017.

<sup>30</sup>FNUAP, Document de prise de position « Pourquoi est-il essentiel d'aborder la question du mariage des enfants et des grossesses des adolescentes pour réaliser le dividende démographique en Afrique occidentale et centrale ». Publication à paraître en octobre 2017.

<sup>31</sup>FNUAP, *Facing the facts, Adolescent girls and contraception (Affronter les faits, les adolescentes et la contraception)*, 2016.

<sup>32</sup>Op.Cit. UNICEF et ICRW, 2015.

<sup>33</sup>Lignes directrices de l'OMS, *Preventing early pregnancy and poor reproductive outcomes among adolescents in developing countries (Prévenir les grossesses précoces et les problèmes de santé génésique chez les adolescentes dans les pays en développement)*, 2011; Op.Cit, FNUAP, 2013.



<sup>34</sup>Op.Cit, OMS, 2011; Op.Cit, FNUAP, 2013.

<sup>35</sup>Comparé à 15% au niveau mondial pour les adolescentes âgées de 15 à 19 ans. Op.Cit, FNUAP, 2016.

<sup>36</sup>UNICEF, *Hidden in Plain Sight: A Statistical Analysis of Violence against Children, (Dissimulé, quoique bien visible: une analyse statistique de la violence contre les enfants)*, 2014.

<sup>37</sup>Auteur du premier incident de violence. UNICEF, base de données mondiale, 2017, basée sur des enquêtes démographiques de santé et sur d'autres sources de données représentatives au niveau national.

<sup>38</sup>Op.Cit. Banque mondiale et Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), 2017.

<sup>39</sup>Op.Cit. FNUAP, Publication à paraître en octobre 2017.

<sup>40</sup>Si le mariage des enfants prenaient fin aujourd'hui, la taille de la population baisserait de 2,45 pour cent dans 15 pays, dont six en Afrique de l'Ouest et du Centre. Op.Cit. Banque mondiale et Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), 2017.

<sup>41</sup>FNUAP, *Investing in Adolescents and Youth to Realize the Demographic Dividend in West and Central Africa (Investir dans les adolescents et dans la jeunesse pour réaliser le dividende démographique en Afrique occidentale et centrale)*, 2016.

<sup>42</sup>Par exemple, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et le Protocole de Maputo. Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, tableaux de *ratification*. Consulté le 30 août 2017.

<sup>43</sup>FNUAP, *Review adolescents and youth policies, strategies and laws in selected countries in West Africa (Examen des politiques, des stratégies et des lois portant sur les adolescents et les jeunes dans certains pays, en Afrique de l'Ouest)*, 2016.

<sup>44</sup>Op.Cit. FNUAP, 2016.

<sup>45</sup>Union africaine, *The Addis Ababa Declaration on ending child marriage in Africa (Déclaration d'Addis-Abeba pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique)*, 2014.

<sup>46</sup>Union africaine, *African Common Position on the AU Campaign to End Child Marriage in Africa (Position commune africaine sur la campagne de l'UA pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique)*, 2015.

<sup>47</sup>Niger, Burkina Faso, Tchad, République démocratique du Congo, Mali, Ghana, Gambie, Sénégal, Sierra Leone, Cameroun, Nigéria, Libéria, Bénin et Guinée (par ordre chronologique).

<sup>48</sup>CEDEAO, Cadre Stratégique de la CEDEAO pour renforcer les Systèmes de Protection de l'Enfance pour prévenir et répondre aux Violences, aux Abus et à l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest.

<sup>49</sup>UNICEF, FNUAP, *Ending child marriage (Mettre fin au mariage des enfants)*, 2016.

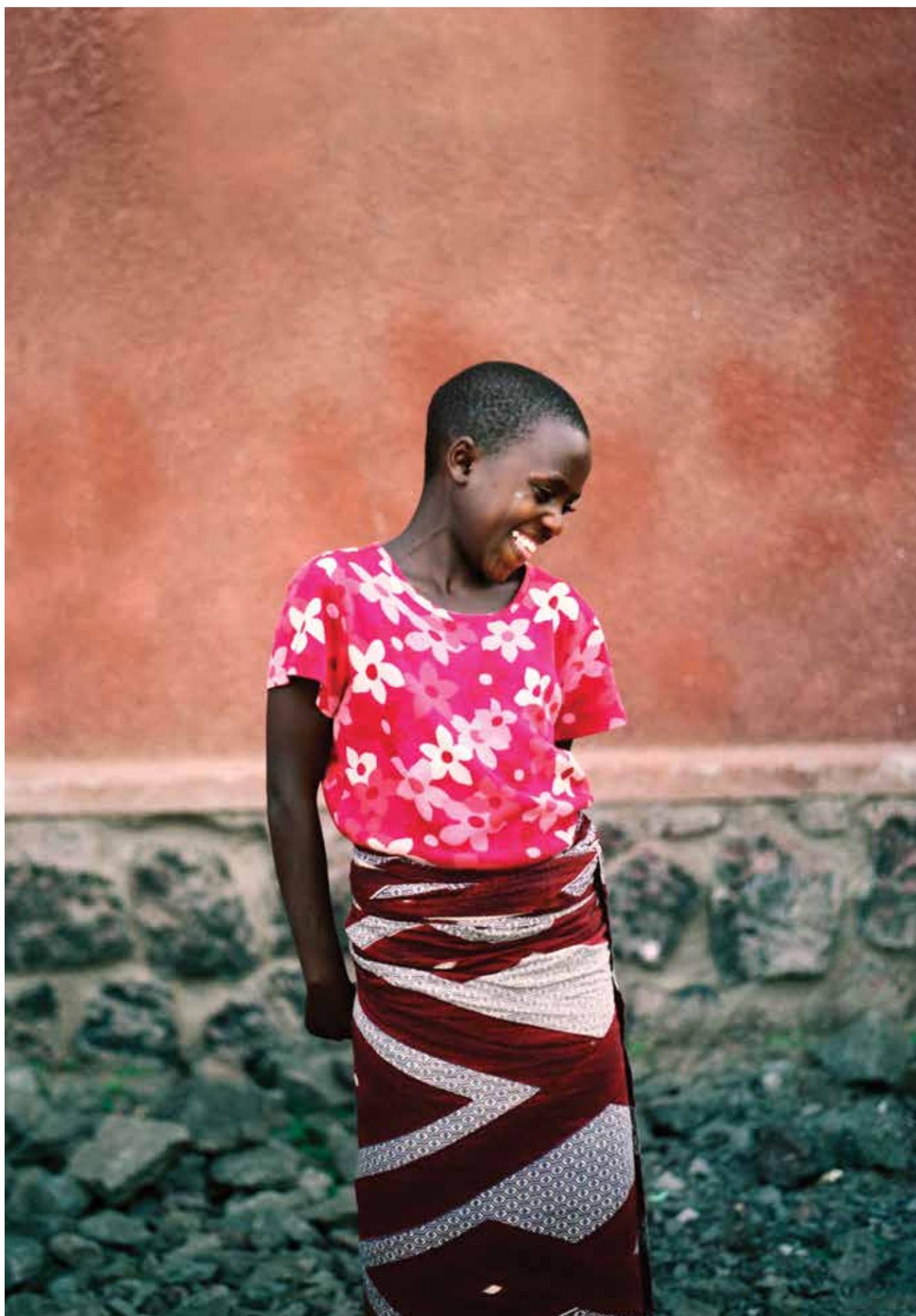
## CRÉDIT PHOTOS

Crédit photos en ordre d'apparence :

Niger - Save the Children;  
République démocratique du Congo (RDC) - Tim Dirven/Panos;  
Tchad - Alfredo Caliz/Panos;  
Niger - FNUAP;  
Sénégal - Plan International/Abdourahmane Diouf;  
São Tomé et Príncipe - Alfredo D'Amato/Panos;  
République Mautritanie - Clive Shirley/Panos;  
République démocratique du Congo (RDC) - Robin Hammond/Panos;  
Ghana - Nyani Quarmyne/Panos.

Imprimé Octobre 2017







Réunion de Haut Niveau pour  
**METTRE  
FIN AU  
MARIAGE DES  
ENFANTS**

Cette note d'information a été préparée pour la Rencontre de Haut Niveau pour Mettre Fin au Mariage des Enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre (23-25 Octobre 2017 à Dakar, Sénégal).

